

3 postes de Gardien-Brigadier de Police Municipale (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, de 3 postes de Gardien-Brigadier de Police Municipale (H-F). Ceux-ci sont à pourvoir pour le 1^{er} janvier 2022.

Sous l'autorité du Directeur Municipal de la Sécurité Publique, vous veillerez au respect et à la mise en œuvre de la loi du 15 avril 1999, en application des pouvoirs de police du Maire principalement : assurer la tranquillité, le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques.

À 2h de Paris, la capitale du département de l'Indre est située dans le Berry, au cœur de la Champagne berrichonne, entre la Brenne, pays des mille étangs et le Boischaut sud romantique. La Ville de Châteauroux est classée à la 36^{ème} place des Villes de France où il fait « bon vivre » et fait partie du top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux destinés à maintenir cette qualité de vie qui permet d'allier activité professionnelle (développement du parc d'activités d'Eurocity Ozans à vocation internationale, en HQE-Aménagement ...), vie familiale et personnelle (Ville à vélo, pôle gare multimodal ...), activités culturelles, sportives et associatives (complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m², manifestations nationales et internationales ...).

PROFIL : Être titulaire du grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale ou remplir les conditions pour accéder à celui-ci.

MISSIONS :

- A titre principal, contribuer au bon fonctionnement d'une brigade de jour ou de nuit,
- Assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la Ville de Châteauroux,
- Gérer les relations avec les administrés, en favorisant la prévention et la conciliation,
- Faire respecter les arrêtés municipaux,
- Assurer la surveillance générale de la voie publique, des espaces verts, du stationnement et de la circulation,
- Participer aux missions d'ilotage,
- Faire respecter le Code de la Route,
- Assurer la sécurité lors des manifestations municipales, festives, sportives ou tout autre événement municipal,
- Participer aux diverses astreintes mises en place (astreintes chiens et alarmes dans les bâtiments municipaux notamment),
- Participer au fonctionnement du Centre de Supervision Urbaine, notamment en cas d'évènements exceptionnels.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Respect de la hiérarchie,
- Maîtrise de soi, rigueur et dynamisme,
- Discrétion professionnelle, respect de l'obligation de réserve et intégrité,
- Esprit d'équipe,

- Capacité à rendre compte à la hiérarchie,
- Sens des relations humaines, savoir être,
- Capacité à analyser les situations de contraventions,
- Disponibilité,
- Capacités rédactionnelles,
- Bonne condition physique, pratiques sportives appréciées,
- Capacité à appréhender l'outil informatique,
- Une formation à l'utilisation de différents armements (armement légal, PIE, LBD) constituera un atout pour le candidat.

SPECIFICITES DU POSTE :

- Brigade de jour : rythme de travail : 4 jours par semaine (9 heures par jour), 36 heures hebdomadaires,
- Brigade de nuit : rythme de travail alterné : une semaine du mercredi au vendredi inclus, de 21h à 7h et une semaine du mercredi au samedi inclus, de 21h à 7h,
- Commun aux deux brigades : travail dimanche et jours fériés, pause repas comprise dans le temps de travail. Possibilité d'astreinte téléphonique rémunérée.
- Possibilité de dépassement des horaires de service en cas de nécessité,
- En cas de déclenchement d'un dispositif d'urgence (exemple : plan communal de sauvegarde) ou lors d'événements exceptionnels (fête de la musique, fêtes de fin d'année...), l'agent est susceptible d'être mobilisé,
- Détention du permis B exigée.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Franck Boyer, Directeur Municipal de la Sécurité Publique au 02.54.08.34.38.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 4 octobre 2021.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 4 octobre 2021.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.